

Développement durable et responsabilité

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Repères et définitions

/ 4 pts

- a. 1987, rapport Brundtland (*Notre avenir à tous*) ; piliers économique, social, environnemental.
- b. GIEC : groupe d'experts scientifiques (1988) qui synthétise les études ; COP : réunion politique annuelle des États qui négocient et décident.
- c. Valeur constitutionnelle depuis la loi constitutionnelle du 1^{er} mars 2005.
- d. Aucune sanction en cas de non-respect ; contributions fixées par les États eux-mêmes et insuffisantes ($\approx +2,5$ à 3 °C) ; retrait possible (États-Unis).

Le point clé — la science (GIEC) décrit, le droit (Charte, lois) oblige, la diplomatie (COP) négocie : trois rôles à ne pas mélanger.

2 Analyse de document : l'article 2 de l'Accord de Paris

/ 4 pts

- a. Traité international sur le climat adopté le 12 décembre 2015 à Paris lors de la COP21, par les 196 Parties à la convention climat de 1992.
- b. 2 °C (« nettement en dessous » : objectif ferme) et $1,5$ °C (« en poursuivant l'action menée pour » : objectif visé, formulation plus souple).
- c. Atténuer = réduire les émissions (isoler, remplacer le charbon) ; s'adapter = se préparer aux effets déjà inévitables (digues, cultures résistantes à la sécheresse).
- d. Tous les États doivent agir (communes), mais les pays industrialisés, responsables de la majorité des émissions passées et plus riches, doivent faire davantage (différenciées, « capacités respectives »).

Méthode — on présente toujours un document (nature, date, auteur, contexte) avant de le citer, et on cite entre guillemets les mots exacts sur lesquels on s'appuie.

3 Lecture d'un tableau : qui émet quoi ?

/ 4 pts

- a. Total : Chine (11,4 Gt) ; par habitant : États-Unis (14,9 t). La Chine a 1,4 milliard d'habitants : un grand total peut cacher une émission individuelle moyenne.
- b. $14,9 \div 0,2 \approx 75$ fois plus.
- c. Le tableau donne les émissions territoriales (sur le sol français) ; l'empreinte ajoute les émissions des produits importés et consommés en France.
- d. Faux raisonnement : par habitant, un Indien émet 2 t contre 4,6 t pour un Français ; l'Inde est peuplée et encore en développement, alors que la France a émis davantage par le passé. L'effort attendu se juge par habitant et selon la responsabilité historique.

Attention — toujours vérifier si un chiffre est un total ou une valeur par habitant avant de comparer des pays.

4 Étude de cas : la cantine du collège

/ 4 pts

- a. (1) environnemental : la viande de bœuf est le poste alimentaire le plus émetteur ; (2) économique (et social) : soutien des producteurs locaux, circuits courts ; (3) environnemental et économique : moins de déchets, moins de dépenses.
- b. Non : la loi Climat et Résilience (22 août 2021) impose déjà au moins un menu végétarien hebdomadaire ; le collège va au-delà.
- c. Collective : décision d'un établissement public (collectivité) qui s'impose à tous les demi-pensionnaires, et non choix individuel de chaque élève.
- d. Article 2 de la Charte : « toute personne a le devoir de prendre part à la préservation » de l'environnement, y compris un établissement ; et l'exemple fait école : plusieurs milliers de repas par an, formation des futurs citoyens (article 8).

Erreur fréquente — croire qu'une action est inutile parce qu'elle est petite : la Charte fait de la participation de chacun un devoir, et les décisions collectives s'additionnent.

5 Développement guidé : « Les gestes individuels suffisent-ils ? »

/ 4 pts

- a. Exemple attendu : empreinte carbone ≈ 9 t/an à ramener vers 2 t ; un aller-retour transatlantique ≈ 2 t ; les 3R ; le poids des transports et de l'alimentation.
- b. Exemple attendu : tracé des transports en commun, chauffage des immeubles, normes des produits $\rightarrow$ collectivités (PCAET, ZFE), État (lois Grenelle, AGEC, Climat et Résilience), entreprises (RSE).
- c. Vote, pétition, adhésion à une ONG, éco-délégué, Convention citoyenne ; moyen juridique : recours climatique (Affaire du siècle, 2021 ; Grande-Synthe).
- d. Non, les gestes individuels ne suffisent pas mais ils sont nécessaires ; la transition doit rester viable, équitable et vivable, ce qui suppose des décisions collectives et internationales.

Astuce — un bon paragraphe argumenté avance une idée par étape et l'appuie chaque fois sur un fait précis et daté, jamais sur une opinion seule.